

FICHE DE DÉCLARATION D'UN PLAN D'EAU EXISTANT

(à retourner au Service Eau et Ressources Naturelles à la DDT d'Indre-et-Loire)

1- IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom, Prénom (ou raison sociale) :
 Date de naissance :
 Adresse : Code postal :
 Ville :
 Mél : Tél. :
 Profession :
 N° SIRET pour les agriculteurs :
 Le demandeur est : propriétaire locataire

2- IDENTIFICATION DE L'OUVRAGE

Commune :
 Lieu-dit : Code postal :
 Référence cadastrale, section : N °parcelse :
 Date de création du plan d'eau :

3- CARACTÉRISTIQUES DU PLAN D'EAU

Superficie en eau du plan d'eau : m² ⁽¹⁾
 Volume du plan d'eau : m³ ⁽²⁾

Le plan d'eau est-il en barrage sur cours d'eau ? Oui Non
 S'il existe un barrage (digue), hauteur de la digue : mètres ⁽³⁾

Présence d'un dispositif de surverse : Oui Non
 Si oui, préciser la nature de l'émissaire :

Usages du plan d'eau (plusieurs choix sont possibles) :

- Loisirs (pêche, chasse, etc.) DFCI
 Irrigation Aspersion
 Pisciculture
 Abreuvement des animaux
 Agrément et paysage
 Autre usage (à préciser) :

Alimentations en eau du plan d'eau (plusieurs choix sont possibles) :

- Eaux de ruissellement
 Eaux de drainage
 Forage ou puits, si alimentation par forage ou puits, préciser : Débit maximum prélevé : m³/h
 Volume annuel prélevé : m³/an
 Source
 Cours d'eau, si alimentation par cours d'eau, préciser la nature de la prise d'eau :
 Fossé
 Barrage

⁽¹⁾ la surface totale en eau lorsque le plan d'eau est à plein bords

⁽²⁾ le volume d'eau stockée dans le plan d'eau à la cote retenue maximale

⁽³⁾ la plus grande hauteur mesurée verticalement entre le sommet de la digue et le terrain naturel à l'aplomb de ce sommet

Demande d'autorisation de vidange, si oui, fournir un document d'incidence

Systèmes de vidange du plan d'eau (*plusieurs choix sont possibles*) :

Par pompage

Par une vanne

Par une buse

Par un dispositif de type moine

Autre (à préciser) :

4- ENVIRONNEMENT DU PLAN D'EAU

4.1- Cours d'eau le plus proche :

Nom usuel du cours d'eau :

Cours d'eau à écoulement : Permanent Non permanent

Si non permanent, pendant quelle période de l'année :

Distance entre le plan d'eau et le cours d'eau : mètres

Le plan d'eau est-il situé en zone inondable : Oui Non

Des travaux ont-ils été réalisés sur le cours d'eau : Oui Non

Nature et date des travaux réalisés :

Le plan d'eau est-il connecté à un cours d'eau Oui Non (si oui, par quel dispositif?)

4.2- Existence de points de pollution potentiels à proximité du plan d'eau, à votre connaissance, à préciser :

(stockage d'engrais, produits phytosanitaires, hydrocarbures, assainissement individuel, etc...)

Je, soussigné, déclare l'existence d'un plan d'eau suivant les informations mentionnées ci-dessus.

Fait àle

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé» :

Pièce à fournir : Extrait de carte IGN au 1/25000 localisant l'ouvrage

RAPPELS REGLEMENTAIRES

Code de l'environnement – Articles L.214-1 à L.214-6 et R.214-1 et suivants

← Déclaration ou autorisation obligatoire pour les plans d'eau permanents ou non dont la superficie est supérieure à 1000 m²

← Déclaration ou autorisation obligatoire pour les vidanges de plans d'eau dont la superficie est supérieure à 1000 m²

← APG du 09 juin 2021 relatifs aux plans d'eau et vidanges

← Arrêté cadre sécheresse (sur le site PROPLUVIA) <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/public/carteDep.jsp>

Ce document dûment complété est à retourner par mail à : ddt-sern@indre-et-loire.gouv.fr et en 2 exemplaires papier à :

Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire
SERN- Unité Eau
Cité Administrative du Cluzel-61, avenue de Grammont BP 71655
37016 TOURS GRAND TOURS Cedex 1